EarthOil
By Univar Solutions

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT
Numéro du produit	55441
Synonymes; marques commerciales	ORGANIC EUCALYPTUS CITIODORA OIL
Numéro d'enregistrement REACH	01-2120741486-50-XXXX
Numéro CAS	85203-56-1
Numéro CE	286-249-8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produits de beauté Fragrance Flavouring Aromathérapie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	55441

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE	286-249-8

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient CITRONELLAL, CITRONELLOL, EUCALYPTOL, (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE, CARYOPHYLLENE, 2-PINENE, PIN-2-(10) ENE

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

CITRONELLAL **60-100%**

Numéro CAS: 106-23-0 Numéro CE: 203-376-6

Classification
Skin Irrit. 2 - H315
Eye Irrit. 2 - H319
Skin Sens. 1 - H317

ISOPULEGOL **5-10%**

Numéro CAS: 89-79-2 Numéro CE: 201-940-6

Classification
Acute Tox. 4 - H302
Skin Irrit. 2 - H315
Eye Irrit. 2 - H319

CITRONELLOL **5-10%**

Numéro CAS: 106-22-9 Numéro CE: 203-375-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119453995-23-XXXX

Classification
Skin Irrit. 2 - H315
Eye Irrit. 2 - H319
Skin Sens. 1 - H317

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

EUCALYPTOL **1-5%**

Numéro CAS: 470-82-6 Numéro CE: 207-431-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119967772-24-XXXX

Classification
Flam. Liq. 3 - H226
Skin Sens. 1B - H317

CITRONELLYL ACETATE **1-5%**

Numéro CAS: 150-84-5 Numéro CE: 205-775-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119959860-27-XXXX

Classification
Skin Irrit. 2 - H315
Aquatic Chronic 2 - H411

CARYOPHYLLENE **1-5%**

Numéro CAS: 87-44-5 Numéro CE: 201-746-1 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120745237-53-XXXX

Classification
Skin Sens. 1 - H317
Asp. Tox. 1 - H304
Aquatic Chronic 4 - H413

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE **1-5%**

Numéro CAS: 5989-27-5 Numéro CE: 227-813-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119529223-47-XXXX

Facteur M (aigu) = 1 Facteur M (chronique) = 1

Classification
Flam. Liq. 3 - H226
Skin Irrit. 2 - H315
Skin Sens. 1 - H317
Asp. Tox. 1 - H304
Aquatic Acute 1 - H400
Aquatic Chronic 1 - H410

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

2-PINENE		**1-5%**
Numéro CAS: 80-56-8	Numéro CE: 201-291-9	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	

Classification
Flam. Liq. 3 - H226
Acute Tox. 4 - H302
Skin Irrit. 2 - H315
Skin Sens. 1 - H317
Asp. Tox. 1 - H304
Aquatic Acute 1 - H400
Aquatic Chronic 1 - H410

PIN-2-(10) ENE		**1-5%**
Numéro CAS: 127-91-3	Numéro CE: 204-872-5	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	

Classification
Flam. Liq. 3 - H226
Skin Irrit. 2 - H315
Skin Sens. 1B - H317
Asp. Tox. 1 - H304
Aquatic Acute 1 - H400
Aquatic Chronic 1 - H410

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Nom du produit	EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT
Numéro d'enregistrement REACH	01-2120741486-50-XXXX
Numéro CAS	85203-56-1
Numéro CE	286-249-8
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact cutané	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

PIN-2-(10) ENE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 20 ppm

DNEL
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 7.5 mg/m³
Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.22 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 13.33 mg/kg/jour
Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 8 mg/kg
Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.28 mg/kg/jour

PNEC
eau douce; 43.3 µg/l
eau de mer; 4.3 µg/l
Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
Sédiments (eau douce); 367 µg/kg
Sédiments (eau de mer); 36.7 µg/kg

CITRONELLAL (CAS: 106-23-0)

DNEL
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.14 mg/cm²
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 9 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg
Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.14 mg/cm²
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m³
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.6 mg/kg

PNEC
eau douce; 0.00868 mg/l
eau de mer; 0.00087 mg/l
Sol; 0.0267 mg/l
Station d'épuration des eaux usées; 4 mg/l

CITRONELLOL (CAS: 106-22-9)

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 45.8 mg/kg/jour
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 161.6 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 29.5 mg/cm²
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 27.5 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 47.8 mg/m³
Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 13.8 mg/kg/jour
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 29.5 mg/cm²

PNEC

- eau douce; 0.0024 mg/l
- eau de mer; 0.00024 mg/l
- STP; 580 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.0256 mg/l
- Sédiments (eau de mer); 0.00256 mg/l
- Sol; 0.00371 mg/l

EUCALYPTOL (CAS: 470-82-6)

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 7.05 mg/kg
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.74 mg/m³

PNEC

Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
Sol; 0.2 mg/kg
eau douce; 0.057 mg/l
eau de mer; 0.0057 mg/l
Sédiments (eau douce); 0.06732 mg/kg
Sédiments (eau de mer); 0.00673 mg/kg

CITRONELLYL ACETATE (CAS: 150-84-5)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.2 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.4 mg/kg
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 2.4 mg/kg

PNEC

- eau douce; 0.00348 mg/l
- eau de mer; 0.000348 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.851 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.0851 mg/kg
- Sol; 0.168 mg/kg

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE (CAS: 5989-27-5)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 66.7 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 9.5 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 16.6 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

PNEC	eau douce; 14 µg/l eau de mer; 1.4 µg/l Station d'épuration des eaux usées; 1.8 mg/l Sédiments (eau douce); 3.85 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.385 mg/kg Sol; 0.763 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore. ou Claire (ou pâle). Vert.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	-20°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	93°C @ 101.3 kPa
Point d'éclair	73.7°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	47.5 Pa @ 25°C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.858 - 0.877 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	log Pow: 2.06 –6.30
Température d'auto-inflammabilité	225°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	1.450 - 1.468
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moleculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 10.435,17

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

Informations toxicologiques sur les composants

CITRONELLAL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL_{50} orale) DL_{50} 2420 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL_{50} inhalation) DL_{50} > 2500 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

ISOPULEGOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg) 940,0

Espèces Rat

Indications (DL_{50} orale) DL_{50} 940 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 940,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée) DL_{50} 3000 mg/kg, Cutanée, Lapin

CITRONELLOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg) 3.450,0

Espèces Rat

Indications (DL_{50} orale) DL_{50} 3450 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3.450,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg) 2.650,0

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

Espèces	Lapin
Indications (DL_{50} cutanée)	DL_{50} 2650 mg/kg, Cutanée, Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	2.650,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	- Lapin: Sensibilisant.

EUCALYPTOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	2.480,0
Espèces	Rat
Indications (DL_{50} orale)	DL_{50} 2480 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	2.480,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée)	DL_{50} >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Pas d'information disponible.

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

Toxicité pour la reproduction - développement	Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Pas d'information disponible.

Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.
Contact cutané	Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

CITRONELLYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	6.800,0
Espèces	Rat
Indications (DL_{50} orale)	DL_{50} 6800 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	6.800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée)	DL_{50} 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Irritant pour la peau. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

CARYOPHYLLENE

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Danger par aspiration

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL_{50} orale) DL_{50} 4400 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée) DL_{50} 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Nocif: possibilité d'effets irréversibles par ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

2-PINENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	500,0
Espèces	Rat
Indications (DL_{50} orale)	DL_{50} 3700 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg)	5.000,0
Espèces	Rat
Indications (DL_{50} cutanée)	DL_{50} 5000 mg/kg, Cutanée, Rat
ETA cutanée (mg/kg)	5.000,0

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
Contact cutané	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

PIN-2-(10) ENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	5.000,0
Espèces	Rat
Indications (DL_{50} orale)	DL_{50} 5000 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	5.000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg)	5.000,0
Espèces	Lapin
Indications (DL_{50} cutanée)	DL_{50} 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	5.000,0

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Inhalation	Irritant pour les voies respiratoires.

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
Contact cutané	Irritant pour la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

EUCALYPTOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

CARYOPHYLLENE

Écotoxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2-PINENE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

PIN-2-(10) ENE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

CITRONELLAL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL_{50}, 96 heure: 22 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE_{50}, 48 heure: 8.7 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI_{50}, 72 heure: 13.33 mg/l, Algues

CITRONELLOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LC50, 96 heures: 14.6 mg/l,

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE_{50}, 48 heures: 17.5 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI_{50}, 72 heures: 2.4 mg/l, Algues

EUCALYPTOL

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL_{50}, 96 heures: 102 mg/l, Poissons

CITRONELLYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL_{50}, 96 heure: 6.1 mg/l, Poissons OECD 203

CARYOPHYLLENE

Toxicité	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L_{50}	0.1 < C(E)L50 ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	LC50, 96 heures: 0.8 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE_{50}, 48 heures: 69.6 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1

2-PINENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L_{50}	0.1 < C(E)L50 ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CL_{50}, 48 heure: 6.74 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

NOEC	0.01 < NOEC ≤ 0.1
Dégradabilité	Non rapidement degradable
Facteur M (chronique)	1

PIN-2-(10) ENE

toxicité aquatique aiguë

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

C(E)L_{50}	0.1 < C(E)L50 ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CL_{50}, 48 heure: 2.2 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

CITRONELLAL

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 82%: 28 jour OCED 301B

CITRONELLOL

Persistance et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 80 - 90%: 28 jours OECD 301F

EUCALYPTOL

Persistance et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.

CITRONELLYL ACETATE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.

2-PINENE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.

PIN-2-(10) ENE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

Coefficient de partage log Pow: 2.06 –6.30

Informations écologiques sur les composants

CITRONELLAL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.62

CITRONELLOL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.41

EUCALYPTOL

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: 2.97

CITRONELLYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.9

CARYOPHYLLENE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 6.23

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.38

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

EUCALYPTOL

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

2-PINENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

PIN-2-(10) ENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Informations écologiques sur les composants

EUCALYPTOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

EUCALYPTOL

Autres effets néfastes Aucun connu.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3082

N° ONU (IMDG) 3082

N° ONU (ICAO) 3082

N° ONU (ADN) 3082

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT CITRONELLYL ACETATE, (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE)
Nom d'expédition (IMDG)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT CITRONELLYL ACETATE, (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE)
Nom d'expédition (ICAO)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS CITRONELLYL ACETATE, (R)-P-MENTHA-1,8-DIENE)
Nom d'expédition (ADN)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT CITRONELLYL ACETATE, (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	9
Code de classement ADR/RID	M6
Etiquette ADR/RID	9
Classe IMDG	9
Classe/division ICAO	9
Classe ADN	9

Etiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-F
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3Z
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	90
Code de restriction en tunnels	(-)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs	E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
CAS: Chemical Abstracts Service.
DNEL: Dose dérivée sans effet.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
PNEC: Concentration prédite sans effet.
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
FBC: Facteur de bioconcentration.
DBO: Demande biochimique en oxygène.
CE_{50}: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
NOEC: Concentration sans effet observé.
LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
LE50: limite d'exposition 50
hPa: Hektopaskal
LL50: Lethal Chargement cinquante
OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
Un appareil respiratoire autonome: SCBA
STP Stations d'épuration
COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Skin Irrit. 2 - H315: Sur la base de résultats de test. Skin Sens. 1 - H317: Sur la base de résultats de test. Eye Irrit. 2 - H319: Sur la base de résultats de test. Aquatic Chronic 2 - H411: Sur la base de résultats de test.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

09-12-20

EUCALYPTUS MACULATA CITRIODORA, EXT

Numéro de version	2.000
Remplace la date	22-08-18
Numéro de FDS	55441
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.

Scénario d'exposition
Manufacture of substance

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of substance
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Environnement	
Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
Salarié	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Manufacture of substance

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 5400 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 5400
La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
Tonnage quotidien maximal du site: 14795 kg/jour

tonnage annuel du site (tonnes/année): 5400

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Facteur d'émission dans l'air: 5%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):6%

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 99.8%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Manufacture of substance

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de <100°C.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Assurer la maitrise de la source d'émission.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Nettoyage et maintenance de l'équipement Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Echantillonnage de produit Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.00247 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.457
sédiment d'eau douce: Exposition 0.605 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.458
eau de mer: Exposition 0.000245 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.454
sédiment marin: Exposition 0.06 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.455
terre: Exposition 0.248 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.947
STP: Exposition 0.0236 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.0131

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Manufacture of substance

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 1.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0511
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 1.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0511
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 3.4 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.102
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use as an intermediate

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as an intermediate
Portée du processus	Utilisation comme intermédiaire (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend le recyclage/la valorisation, le transfert de matériel, le stockage et les activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire

Salarié

Use as an intermediate

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 800 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 800
La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
Tonnage quotidien maximal du site: 2192 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 800

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 5%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.1%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 99.8%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Use as an intermediate

Traitement des déchets	Incinération de déchets spéciaux Puissance minimale de 90% Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	On présume des activités et procédés à une température de <100°C.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Assurer la maitrise de la source d'émission.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Nettoyage et maintenance de l'équipement Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Echantillonnage de produit Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.00244 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.452 sédiment d'eau douce: Exposition 0.597 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.453 eau de mer: Exposition 0.000242 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.448 sédiment marin: Exposition 0.593 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.449 terre: Exposition 0.229 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.873 STP: Exposition 0.0233 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.013

Use as an intermediate

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 17 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.511
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 17 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.511
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 3.4 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.102
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use as monomer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as monomer
Portée du processus	Fabrication de polymères à partir de monomères à l'aide d'un procédé continu ou discontinu, y compris l'usinage, l'utilisation, la récupération, le dégazage, l'élimination, l'entretien du réacteur et la formation spontanée du produit (par ex. par formation d'un composé, pelletisation, dégazage du produit).
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)

Salarié

Use as monomer

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 5000 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 5000
La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
Tonnage quotidien maximal du site: 13699 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 5000

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 5%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):5%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 99.8%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Use as monomer

Traitement des déchets	Incinération de déchets spéciaux Puissance minimale de 90% Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	On présume des activités et procédés à une température de <100°C.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Assurer la maitrise de la source d'émission.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Nettoyage et maintenance de l'équipement Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Echantillonnage de produit Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.00244 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.452 sédiment d'eau douce: Exposition 0.597 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.453 eau de mer: Exposition 0.000242 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.448 sédiment marin: Exposition 0.593 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.449 terre: Exposition 0.229 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.873 STP: Exposition 0.0233 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.013

Use as monomer

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 17 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.511
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 17 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.511
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 3.4 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.102
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Distribution of substance

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Distribution of substance
Portée du processus	Chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et chargement IBC) et reconditionnement (y compris barils et petits paquets) de la substance, y compris de ses échantillons, son stockage, son déchargement, sa distribution et ses activités connexes de laboratoire.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange

Salarié

Distribution of substance

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 3600 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 3600
La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
Tonnage quotidien maximal du site: 9638 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 3600

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 2.5%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 99.8%

Distribution of substance

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de <100°C.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.
Élimination des déchets Limiter la teneur de la substance à 1 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.
Echantillonnage de produit Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
Mise en bouteille de et arrosage avec des conteneurs
manuel
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.00263 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.486
sédiment d'eau douce: Exposition 0.643 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.487
eau de mer: Exposition 0.000261 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.483
sédiment marin: Exposition 0.0639 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.484
terre: Exposition 0.250 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.955
STP: Exposition 0.00252 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.013

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

Distribution of substance

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.028 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.126
Salarié - par inhalation : exposition 0.007 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00021
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 0.21 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.006
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique : exposition 0.05 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.225
Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique : exposition 0.112 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.504
Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.0448 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.202
Salarié - par inhalation : exposition 0.28 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0084
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.112 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.504
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Salarié - dermique : exposition 0.112 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.504
Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.028 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.126
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation & (re)packing of substances and mixtures
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Environnement	
Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
Salarié	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 3600 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 3600
La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
Tonnage quotidien maximal du site: 9638 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 3600

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 2.5%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 99.8%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales. Traitement biologique aérobie Puissance minimale de 96%
Considérations relatives à l'élimination	Incinération de déchets spéciaux Puissance minimale de 90%

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	On présume des activités et procédés à une température de <100°C.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. Élimination des déchets Limiter la teneur de la substance à 1 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure. Echantillonnage de produit Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Opérations de mélange (systèmes ouverts)
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.00263 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.486 sédiment d'eau douce: Exposition 0.643 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.487 eau de mer: Exposition 0.000261 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.483 sédiment marin: Exposition 0.0639 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.484 terre: Exposition 0.250 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.955 STP: Exposition 0.00252 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.013

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.112
Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 2 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0600
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.1113
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Manufacture of coatings, adhesives and inks

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of coatings, adhesives and inks
Portée du processus	Fabrication industrielle de vernis et peintures
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange

Salarié

Manufacture of coatings, adhesives and inks

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 3114 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 500
La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
Tonnage quotidien maximal du site: 2222 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 500

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 225 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0.3%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale

Manufacture of coatings, adhesives and inks

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 99.9%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales. Traitement biologique aérobie Puissance minimale de 96%
Considérations relatives à l'élimination	Incinération de déchets spéciaux Puissance minimale de 90%

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	stocker la substance dans un système fermé. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Élimination des déchets Limiter la teneur de la substance à 1 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Élimination des déchets Nettoyage et maintenance de l'équipement Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Opérations de mélange (systèmes ouverts)
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.000122 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0226 sédiment d'eau douce: Exposition 0.0299 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0226 eau de mer: Exposition 0.000102 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.189 sédiment marin: Exposition 0.00251 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0189 terre: Exposition 0.000210 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.000844 STP: Exposition <0.0000001 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR <0.0001

Manufacture of coatings, adhesives and inks

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.0025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0112
Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.0025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0113
Salarié - par inhalation : exposition 2.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0751
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 2 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0601
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique : exposition 0.005 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0225
Salarié - par inhalation : exposition 5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.150
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 11 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.330
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.01 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 11 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.330

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use of coatings and adhesives - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use of coatings and adhesives - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vrac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.3a.v1

Salarié

Use of coatings and adhesives - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 569 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 300
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.02
Tonnage quotidien maximal du site: 20 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 6

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 220 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 9.8%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale

Use of coatings and adhesives - Industrial

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales. Traitement biologique aérobie Puissance minimale de 96%
Considérations relatives à l'élimination	Incinération de déchets spéciaux Puissance minimale de 90%

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	On présume des activités et procédés à une température de <100°C.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Utilisation à l'intérieur. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Stockage de déchets avant élimination Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). Transfer de déchets de production dans des récipients de stockage prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points de transfert du produit et aux autres ouvertures.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.000124 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0230 sédiment d'eau douce: Exposition 0.643 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.487 eau de mer: Exposition 0.000261 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.483 sédiment marin: Exposition 0.0389 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.294 terre: Exposition 0.146 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.557 STP: Exposition 0.350 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.194

Use of coatings and adhesives - Industrial

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.0003 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.00135
Salarié - par inhalation : exposition 0.006 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00018
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.0012 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.005
Salarié - par inhalation : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0018
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Température élevée
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 27 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.811
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.003 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0135
Salarié - par inhalation : exposition 1.26 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.038
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique : exposition 0.0012 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.005
Salarié - par inhalation : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0018
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique : exposition 0.12 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.54
Salarié - par inhalation : exposition 2.10 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.063
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.06 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.270
Salarié - par inhalation : exposition 2.1 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.063
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - dermique : exposition 0.012 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.054
Salarié - par inhalation : exposition 0.6 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.018
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.003 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0135
Salarié - par inhalation : exposition 0.3 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.009

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use as a chemical stripper - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a chemical stripper - Industrial
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.3a.v1

Salarié

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use as a chemical stripper - Industrial

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 569 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 300
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.02
Tonnage quotidien maximal du site: 20 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 6

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 220 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 9.8%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales. Traitement biologique aérobie Puissance minimale de 96%
Considérations relatives à l'élimination	Incinération de déchets spéciaux Puissance minimale de 90%

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide

Use as a chemical stripper - Industrial

Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est réalisée à l'extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.000124 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0230 sédiment d'eau douce: Exposition 0.0305 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0231 eau de mer: Exposition 0.000132 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.244 sédiment marin: Exposition 0.0389 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.294 terre: Exposition 0.146 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.557 STP: Exposition 0.350 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.194

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use as a chemical stripper - Industrial

Exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.12 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.54
Salarié - par inhalation : exposition 4.2 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.126
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.006 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0270
Salarié - par inhalation : exposition 0.09 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0027
PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
Salarié - dermique : exposition 0.00248 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0112
Salarié - par inhalation : exposition 0.6 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.018
PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles
Salarié - dermique : exposition 0.00248 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0112
Salarié - par inhalation : exposition 1.2 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.036

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Formulation of adhesives and sealants

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation of adhesives and sealants
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	FEICA SPERC 2.1b.v1

Salarié

Formulation of adhesives and sealants

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1800 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 600
La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
Tonnage quotidien maximal du site: 2730 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 600

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 220 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0.6%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale

Formulation of adhesives and sealants

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Élimination des déchets Limiter la teneur de la substance à 1 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.000122 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0226 sédiment d'eau douce: Exposition 0.0299 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0226 eau de mer: Exposition 0.0000102 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0189 sédiment marin: Exposition 0.00251 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0189 terre: Exposition 0.000252 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.000962 STP: Exposition <0.0000001 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR <0.0000001

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

Formulation of adhesives and sealants

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.112
Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 2 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0600
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.1113
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use in adhesives and sealants - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in adhesives and sealants - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vrac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	FEICA SPERC 5.2a.v1

Salarié

Use in adhesives and sealants - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1200 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 300
La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
Tonnage quotidien maximal du site: 1360 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 300

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 220 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 20%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale

Use in adhesives and sealants - Industrial

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Concentration maximale après dilution: 25 %

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. Remplir les conteneurs/cannettes dans des stations spéciales de remplissage avec extraction d'air. PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. Élimination des déchets Limiter la teneur de la substance à 1 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use in adhesives and sealants - Industrial

exposition environnementale

eau douce: Exposition 0.000122 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0226
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0299 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0226
eau de mer: Exposition 0.0000102 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0189
sédiment marin: Exposition 0.00251 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0189
terre: Exposition 0.000189 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.000721
STP: Exposition <0.0000001 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR <0.0000001

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.000300
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 4.44 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.133
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 7.9 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.237
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique : exposition 0.12 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.54
Salarié - par inhalation : exposition 2.10 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.063
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 0.3 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.009

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use of coatings and adhesives - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use of coatings and adhesives - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris réception matériel, stockage, préparation et remplissage de produits en vrac et semi-vrac, application par pulvérisation, rouleaux, pulvérisation manuelle, trempage, circulation, couches fluides dans lignes de production et formation de couche) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	CEPE SPERC 8a.n.v1

Salarié

Use of coatings and adhesives - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 600 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 30
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.02
Tonnage quotidien maximal du site: 0.164 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.06

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 98%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale

Use of coatings and adhesives - Professional

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 97.4%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales. Traitement biologique aérobie Puissance minimale de 96%
Considérations relatives à l'élimination	Incinération de déchets spéciaux Puissance minimale de 90%

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. , ou: S'assurer que l'opération est réalisée à l'extérieur. Élimination des déchets Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 15 minutes.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.000122 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0226 sédiment d'eau douce: Exposition 0.00298 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.00225 eau de mer: Exposition 0.0000103 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0191 sédiment marin: Exposition 0.00253 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0191 terre: Exposition 0.000678 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.00259 STP: Exposition 0.00164 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000911

Use of coatings and adhesives - Professional

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 2 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0601
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.210
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use as a chemical stripper - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a chemical stripper - Professional
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 6.1a.v1

Salarié

Catégories de processus	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Use as a chemical stripper - Professional

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 30
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.00075
tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.0225

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 98%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):1%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales. Traitement biologique aérobie Puissance minimale de 96%
Considérations relatives à l'élimination	Incinération de déchets spéciaux Puissance minimale de 90%

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide

Use as a chemical stripper - Professional

Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: S'assurer que l'opération est réalisée à l'extérieur.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.000116 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0215 sédiment d'eau douce: Exposition 0.0283 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0214 eau de mer: Exposition 0.0000097 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0180 sédiment marin: Exposition 0.0389 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.294 terre: Exposition 0.0000849 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.000324 STP: Exposition 0.000205 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000114

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use as a chemical stripper - Professional

Exposition	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Salarié - dermique : exposition 0.12 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.54 Salarié - par inhalation : exposition 11 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.330 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - dermique : exposition 0.006 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0270 Salarié - par inhalation : exposition 0.6 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0180 PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles Salarié - dermique : exposition 0.00248 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0112 Salarié - par inhalation : exposition 2.4 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0721 PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles Salarié - dermique : exposition 0.00248 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0112 Salarié - par inhalation : exposition 12 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.36

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use of coatings and adhesives - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use of coatings and adhesives - Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC18 Encres et toners
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use of coatings and adhesives - Consumer

La substance est l'unique structure. Non hydrophobe Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 30
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.002
tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.06

Fréquence et durée d'utilisation

Large application.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 98.5%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):1%

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.5%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Mesures techniques Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Efficacité de séparation (total): 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_1 Charges et mastics Comprend des concentrations jusqu'à 1.1 %.
PC9a_3 Bouteille de spray aérosol Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.
PC9b_2 Plâtres et enduits Comprend des concentrations jusqu'à 0.4 %.
PC9b_3 Pâte à modeler PC18 Encres et toners Comprend des concentrations jusqu'à 1 %.
PC9c Peintures au doigt Comprend des concentrations jusqu'à 0.8 %.

Use of coatings and adhesives - Consumer

quantités utilisées

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide
Quantité par application: 744 g
PC9a_3 Bouteille de spray aérosol
Quantité par application: 215 g
PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)
Quantité par application: 491 g
PC9b_1 Charges et mastics
Quantité par application: 85 g
PC9b_2 Plâtres et enduits
Quantité par application: 13800 g
PC9b_3 Pâte à modeler
Quantité par application: 1 g
PC9c Peintures au doigt
Quantité par application: 1.35 g
PC18 Encres et toners
Quantité par application: 40 g

Fréquence et durée d'utilisation

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide
Comprend l'application jusqu'à6 jours/ans.
PC9a_3 Bouteille de spray aérosol
Comprend l'application jusqu'à2 jours/ans.
PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)
Comprend l'application jusqu'à3 jours/ans.
PC9b_1 Charges et mastics
PC9b_2 Plâtres et enduits
Comprend l'application jusqu'à12 jours/ans.
PC9b_3 Pâte à modeler
PC9c Peintures au doigt
PC18 Encres et toners
Comprend l'application jusqu'à365 jours/ans.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC18 Encres et toners Temps d’application: 2.20 heures
PC9a_3 Bouteille de spray aérosol Temps d’application: 0.30 heures
PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_2 Plâtres et enduits Temps d’application: 2.00 heures
PC9b_1 Charges et mastics Temps d’application: 4.00 heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm².
PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_2 Plâtres et enduits Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm².
PC9b_1 Charges et mastics Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.70 cm².
PC9b_3 Pâte à modeler Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 254.40 cm².
PC18 Encres et toners Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 71.40 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Taille de l'espace:

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_1 Charges et mastics PC9b_2 Plâtres et enduits PC18 Encres et toners Comprend l'application dans un espace de 20 m³.
PC9a_3 Bouteille de spray aérosol Comprend l'application dans un espace de 34 m³.

Use of coatings and adhesives - Consumer

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale

eau douce: Exposition 0.000116 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0215
sédiment d'eau douce: Exposition 0.00283 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.00214
eau de mer: Exposition 0.0000097 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0179
sédiment marin: Exposition 0.00238 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0180
terre: Exposition 0.000085 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.000324
STP: Exposition 0.000205 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000114

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide
Consommateur - dermique : exposition 0.0928 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0193
Consommateur - par inhalation : exposition 0.333 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.0201
PC9a_3 Bouteille de spray aérosol
Consommateur - par inhalation : exposition 0.159 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.00958
PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)
Consommateur - dermique : exposition 0.0928 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 00.0193
Consommateur - par inhalation : exposition 0.105 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.00633
PC9b_1 Charges et mastics
Consommateur - dermique : exposition 0.0928 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0193
Consommateur - par inhalation : exposition 2.95 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.178
PC9b_2 Plâtres et enduits
Consommateur - dermique : exposition 0.0338 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.00704
Consommateur - par inhalation : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.266
PC9b_3 Pâte à modeler
Consommateur - dermique : exposition 0.0844 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0176
Consommateur - par voie orale, à long terme - systémique : exposition 1 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR
PC9c Peintures au doigt
Consommateur - dermique : exposition 0.0675 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0141
Consommateur - par voie orale, à long terme - systémique : exposition 1.08 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.225
PC18 Encres et toners
Consommateur - dermique : exposition 0.0844 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0176
Consommateur - par inhalation : exposition 1.02 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.0614

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Use of coatings and adhesives - Consumer

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d’autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use as a chemical stripper - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a chemical stripper - Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

La substance est l'unique structure. Non hydrophobe Facilement biodégradable.

Use as a chemical stripper - Consumer

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 2700 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 30
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.005
tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.015
Tonnage quotidien maximal du site: 0.0411 kg/jour

Fréquence et durée d'utilisation

Large application.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 98.5%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):1%

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.5%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Mesures techniques Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Efficacité de séparation (total): 97.4%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 1 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 3.75 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Comprend l'application jusqu'à2 jours/ans.

Use as a chemical stripper - Consumer

Temps d'application: 2.20 heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000116 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0215
sédiment d'eau douce: Exposition 0.00283 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.00214
eau de mer: Exposition 0.0000097 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0179
sédiment marin: Exposition 0.00238 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0180
terre: Exposition 0.000085 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.000324
STP: Exposition 0.000205 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000114

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition Consommateur - dermique : exposition 0.0844 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0176
Consommateur - par inhalation : exposition 1.39 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.0837

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use in adhesives and sealants - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in adhesives and sealants - Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	FEICA SPERC 8c.2a.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

La substance est l'unique structure. Non hydrophobe Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Use in adhesives and sealants - Consumer

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1800 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 30
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.002
tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.06
Tonnage quotidien maximal du site: 0.164 kg/jour

Fréquence et durée d'utilisation

Large application.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 98.5%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.01%

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Mesures techniques Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Efficacité de séparation (total): 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 1 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 15 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Comprend l'application jusqu'à1 jours/ans.

Temps d'application: 6 heures

Use in adhesives and sealants - Consumer

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428.80 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000117 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0217
sédiment d'eau douce: Exposition 0.00286 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.00216
eau de mer: Exposition 0.0000099 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0183
sédiment marin: Exposition 0.00242 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0183
terre: Exposition 0.000339 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.00129
STP: Exposition 0.000822 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000457

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition Consommateur - dermique : exposition 0.0844 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0176
Consommateur - par inhalation : exposition 1.39 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.0837

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Formulation of solvents

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation of solvents
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.3a.v1

Salarié

Formulation of solvents

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 300 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 300
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.01
Tonnage quotidien maximal du site: 10 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 3

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.02%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale

Formulation of solvents

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au niveau des ouvertures. Élimination des déchets Limiter la teneur de la substance à 1 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Transfert de masse Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Formulation of solvents

exposition environnementale

eau douce: Exposition 0.00161 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.298
sédiment d'eau douce: Exposition 0.394 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.298
eau de mer: Exposition 0.000159 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.294
sédiment marin: Exposition 0.0389 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.294
terre: Exposition 0.146 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.557
STP: Exposition 0.0149 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.00828

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.028 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.126
Salarié - par inhalation : exposition 0.007 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0002
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 17 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.511
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.1113
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Salarié - dermique : exposition 0.05 mg/kg/jour, DNEL 0.222 mg/kg/jour, RCR 0.225
Salarié - par inhalation : exposition 0.5 ppm, DNEL 33.3 ppm, RCR 0.0150
PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/kg/jour, DNEL 0.222 mg/kg/jour, RCR 0.0113
Salarié - par inhalation : exposition 0.5 ppm, DNEL 33.3 ppm, RCR 0.0150

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Formulation of solvents

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d’autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use as a solvent - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a solvent - Industrial
Portée du processus	Processus à base de solvant.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.3a.v1

Salarié

Use as a solvent - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 3305.9 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 300
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.02
Tonnage quotidien maximal du site: 20 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 6

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 9.8%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.07%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale

Use as a solvent - Industrial

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	On présume des activités et procédés à une température de <100°C.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Utilisation à l'intérieur. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Stockage de déchets avant élimination Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). Transfer de déchets de production dans des récipients de stockage prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points de transfert du produit et aux autres ouvertures.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes. Transfert de masse Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.00161 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.298 sédiment d'eau douce: Exposition 0.394 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.298 eau de mer: Exposition 0.000159 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.294 sédiment marin: Exposition 0.0389 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.294 terre: Exposition 0.146 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.557 STP: Exposition 0.350 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.194

Use as a solvent - Industrial

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 17 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.511
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use as a solvent - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a solvent - Professional
Portée du processus	Processus à base de solvant.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.17.v1

Salarié

Use as a solvent - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 4500 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 30
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005
Tonnage quotidien maximal du site: 0.0411 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.0015

Fréquence et durée d'utilisation

Large application.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 50%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):50%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale

Use as a solvent - Professional

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. , ou: S'assurer que l'opération est réalisée à l'extérieur. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au niveau des ouvertures. PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. Élimination des déchets Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 15 minutes.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use as a solvent - Professional

exposition environnementale

eau douce: Exposition 0.000157 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0291
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0385 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.00291
eau de mer: Exposition 0.0000139 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0257
sédiment marin: Exposition 0.00253 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0191
terre: Exposition 0.00424 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.0162
STP: Exposition 0.000438 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000243

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 12 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.360
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 17 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.511
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique : exposition 0.05 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.225
Salarié - par inhalation : exposition 3.4 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.102
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique : exposition 0.005 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0225
Salarié - par inhalation : exposition 10 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.300
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 11 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.330
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use as a solvent - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a solvent - Consumer
Catégories de produit chimique [PC]:	PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use as a solvent - Consumer

La substance est l'unique structure. Non hydrophobe Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 2700 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 300
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005
tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.0411
Tonnage quotidien maximal du site: 0.015 kg/jour

Fréquence et durée d'utilisation

Large application.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 98.5%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):1%

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.5%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Mesures techniques Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Efficacité de séparation (total): 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 1 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 3.75 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Use as a solvent - Consumer

Comprend l'application jusqu'à1 jours/ans.

Temps d'application: 2.2 heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.000114 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0211
sédiment d'eau douce: Exposition 0.00280 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.00212
eau de mer: Exposition 0.0000096 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0178
sédiment marin: Exposition 0.00242 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0183
terre: Exposition 0.0000849 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.000324
STP: Exposition 0.000205 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000114

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition Consommateur - dermique : exposition 0.0844 mg/kg/jour, DNEL 4.8 mg/kg/jour, RCR 0.0176
Consommateur - par inhalation : exposition 0.0697 mg/m³, DNEL 16.6 mg/m³, RCR 0.00420

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use in compounding of fragrances

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in compounding of fragrances
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange

Salarié

Use in compounding of fragrances

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 630 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 630
La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
Tonnage quotidien maximal du site: 900 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 225

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 250 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 2.5%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Use in compounding of fragrances

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Remplissage de petits conteneurs PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Limiter la teneur de la substance à 25 % Nettoyage et maintenance de l'équipement Limiter la teneur de la substance à 5 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.000191 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0354 sédiment d'eau douce: Exposition 0.0468 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0354 eau de mer: Exposition 0.0000173 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0320 sédiment marin: Exposition 0.00423 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0320 terre: Exposition 0.00743 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.0284 STP: Exposition 0.000767 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000426

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

Use in compounding of fragrances

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.0214 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0964
Salarié - par inhalation : exposition 0.01 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0003
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.0214 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0964
Salarié - par inhalation : exposition 1.26 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0378
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique : exposition 0.171 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.770
Salarié - par inhalation : exposition 3.5 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.105
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.171 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.770
Salarié - par inhalation : exposition 1.4 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0420
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Salarié - dermique : exposition 0.0514 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.232
Salarié - par inhalation : exposition 2.10 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0631
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.129 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.581
Salarié - par inhalation : exposition 0.420 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0126

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Formulation of fragrances - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation of fragrances - Industrial
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange

Salarié

Formulation of fragrances - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 630 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 630
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.3571
Tonnage quotidien maximal du site: 900 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 225

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 250 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 2.5%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale

Formulation of fragrances - Industrial

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	stocker la substance dans un système fermé. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.000191 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0354 sédiment d'eau douce: Exposition 0.0468 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0354 eau de mer: Exposition 0.0000173 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0320 sédiment marin: Exposition 0.00423 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0320 terre: Exposition 0.00743 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.0284 STP: Exposition 0.18 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

Formulation of fragrances - Industrial

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.0129 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0581
Salarié - par inhalation : exposition 0.006 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.000180
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.0514 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.232
Salarié - par inhalation : exposition 0.252 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00757
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 2 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0600
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique : exposition 0.103 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.464
Salarié - par inhalation : exposition 1.26 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0378
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.1 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.450
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Salarié - dermique : exposition 0.0429 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.193
Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.0129 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0581
Salarié - par inhalation : exposition 0.42 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0126
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.103 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.464
Salarié - par inhalation : exposition 0.84 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0252
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Salarié - dermique : exposition 0.0857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.386
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
Salarié - dermique : exposition 0.0214 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0964
Salarié - par inhalation : exposition 0.07 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use of fragrances - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use of fragrances - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	AISE SPERC 4.1.v

Salarié

Use of fragrances - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 27.5 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 2.75
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.4
Tonnage quotidien maximal du site: 50 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 11

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 220 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):1%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale

Use of fragrances - Industrial

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 1%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	On présume des activités et procédés à une température de <100°C.
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure. PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use of fragrances - Industrial

exposition environnementale

eau douce: Exposition 0.00277 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.513
sédiment d'eau douce: Exposition 0.678 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.513
eau de mer: Exposition 0.000275 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.509
sédiment marin: Exposition 0.0389 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.294
terre: Exposition 0.0621 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.237
STP: Exposition 0.625 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.347

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.02143 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0965
Salarié - par inhalation : exposition 0.001 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00003
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.00857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0386
Salarié - par inhalation : exposition 0.07 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00210
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique : exposition 0.0429 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.193
Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique : exposition 0.0857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.386
Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
Salarié - dermique : exposition 0.0536 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.241
Salarié - par inhalation : exposition 4 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.120
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.140 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.631
Salarié - par inhalation : exposition 0.0857 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00257
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.00214 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.00964
Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.0857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.386
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - dermique : exposition 0.171 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.770
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
Salarié - dermique : exposition 0.177 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.797
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Use of fragrances - Industrial

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d’autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Formulation of fragrances - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation of fragrances - Professional
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	COLIPA SPERC 8a.1.a.v1

Salarié

Formulation of fragrances - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 7404 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 40
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0050
Tonnage quotidien maximal du site: 10 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.2

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 20 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale

Formulation of fragrances - Professional

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	stocker la substance dans un système fermé. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure. PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.000165 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0305 sédiment d'eau douce: Exposition 0.0403 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0304 eau de mer: Exposition 0.0000145 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0269 sédiment marin: Exposition 0.00354 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0268 terre: Exposition 0.00412 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.00157 STP: Exposition 0.01 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.00556

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

Formulation of fragrances - Professional

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.000429 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.00193
Salarié - par inhalation : exposition 0.001 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00003
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.0514 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.232
Salarié - par inhalation : exposition 0.126 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00378
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.025 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.113
Salarié - par inhalation : exposition 2 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0600
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique : exposition 0.103 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.464
Salarié - par inhalation : exposition 2.52 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0757
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.0857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.386
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Salarié - dermique : exposition 0.0429 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.193
Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.0129 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0581
Salarié - par inhalation : exposition 0.42 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0126
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.175 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.788
Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Salarié - dermique : exposition 0.0857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.386
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
Salarié - dermique : exposition 0.0214 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0964
Salarié - par inhalation : exposition 0.07 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use of fragrances - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use of fragrances - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	COLIPA SPERC 8a.1.a.v1

Salarié

Use of fragrances - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1550 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.053
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 10.6
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.00075
Tonnage quotidien maximal du site: 0.0218 kg/jour
tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.008

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Facteur d'émission dans l'air: 0%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):100%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale

Use of fragrances - Professional

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Limiter la teneur de la substance à 1 %

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 1 heure. Sauf indications contraires. Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use of fragrances - Professional

exposition environnementale

eau douce: Exposition 0.000161 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0298
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0392 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0296
eau de mer: Exposition 0.000143 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.265
sédiment marin: Exposition 0.00349 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0264
terre: Exposition 0.00449 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.0171
STP: Exposition 0.000464 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.000258

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.02143 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0965
Salarié - par inhalation : exposition 0.001 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00003
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique : exposition 0.00857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.0386
Salarié - par inhalation : exposition 0.07 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00210
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - dermique : exposition 0.0429 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.193
Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105
PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique : exposition 0.0857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.386
Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Salarié - dermique : exposition 0.134 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.604
Salarié - par inhalation : exposition 0.0640 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00192
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.140 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.631
Salarié - par inhalation : exposition 0.0857 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.00257
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique : exposition 0.00214 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.00964
Salarié - par inhalation : exposition 0.35 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0105
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - dermique : exposition 0.0857 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.386
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - dermique : exposition 0.171 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.770
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210
PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
Salarié - dermique : exposition 0.177 mg/cm², DNEL 0.222 mg/cm², RCR 0.797
Salarié - par inhalation : exposition 0.7 mg/m³, DNEL 33.3 mg/m³, RCR 0.0210

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Use of fragrances - Professional

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d’autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use of fragrances - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119529223-47-XXXX
Numéro CAS	5989-27-5
Numéro CE	227-813-5
Numéro index UE	601-029-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use of fragrances - Consumer
Portée du processus	Couvre l'exposition générale des consommateurs lors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus en tant que lessive et nettoyant, aérosols, revêtements, dégivreurs, lubrifiants et assainisseurs d'air.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC3 Produits d'assainissement de l'air PC8 Produits biocides PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC13 Carburants PC18 Encres et toners PC28 Parfums, produits parfumés PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories d'articles [AC]	AC31 Vêtements parfumés AC34 Jouets parfumés AC35 Articles en papier parfumé
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Use of fragrances - Consumer

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC10b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en extérieur) ERC11b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en intérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	Élimination des déchets Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

La substance est l'unique structure. Non hydrophobe Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 2100 tonnes
Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 15
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.062
tonnage annuel du site (tonnes/année): 0.023

Fréquence et durée d'utilisation

Large application.
Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 100%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):100%
Facteur d'émission - terre	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 20% ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC10b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en extérieur) Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 100% ERC11b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en intérieur) Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Mesures techniques	Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Use of fragrances - Consumer

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Efficacité de séparation (total): 95.7%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 20%

Fréquence et durée d'utilisation

Comprend l'application jusqu'à365 jours/ans.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.000119 mg/l, PNEC 0.0054 mg/l, RCR 0.0220 sédiment d'eau douce: Exposition 0.0290 mg/kg, PNEC 1.322 mg/kg, RCR 0.0219 eau de mer: Exposition 0.0000101 mg/l, PNEC 0.00054 mg/l, RCR 0.0187 sédiment marin: Exposition 0.00246 mg/kg, PNEC 0.1322 mg/kg, RCR 0.0186 terre: Exposition 0.000509 mg/kg, PNEC 0.262 mg/kg, RCR 0.00194 STP: Exposition 0.0000350 mg/l, PNEC 1.8 mg/l, RCR 0.0000194

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use of fragrances - Consumer

Méthode d'évaluation	Modèle- ART utilisé.
Exposition	Consommateur - combiné, à long terme - systémique : exposition 0.03 mg/kg/jour, DNEL 0.066 mg/kg/jour, RCR 0.454
	Supposition du worst case

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.